



Guide du promoteur et formulaire de demande d'aide

Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

Fonds de développement des territoires

PSPS :

Permet de soutenir des projets visant à améliorer significativement un secteur d'activité ou un milieu. Les projets soutenus ont un effet structurant, notamment en étant mobilisateur, en ayant un impact remarquable sur développement socioéconomique et la qualité de vie en Haute-Côte-Nord tout en répondant aux priorités locales et régionales.

PSPS - Volet Infrastructures municipales :

Permet d'offrir une plus-value pour la communauté par des projets visant les infrastructures, les services, les opérations ou les travaux *municipaux soit par* la construction ou la rénovation d'édifices municipaux (obligatoirement reliés à un projet communautaire et/ou rassembleur), soit par l'achat ou l'entretien d'équipements de loisir ou d'équipements culturel. (Seules les municipalités son admissibles)

Pour chacun des éléments présents dans les tableaux ci-dessous, vous devez compléter les espaces prévus à cet effet. Vous devez joindre à votre envoi toutes les pièces justificatives et documents se rapportant à la demande.

Votre dossier ne sera pas analysé tant qu'il ne sera pas jugé complet par le Service de développement économique.

Vous devez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :

MRC de La Haute-Côte-Nord
Service de développement économique
26, rue de la rivière, bureau 101
Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Stéphanie Gagnon, coordonnatrice
Tél. : 418 233-2102 ou 1-866 228-0223, poste 232
Courriel : coordonnateurde@mrchn.gc.ca

Notez qu'en cas de différence entre ce formulaire et la politique en vigueur, c'est la politique qui prévaut.

1. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Personne-ressource : _____

Fonction : _____

Titre du projet : _____

Montant de la présente demande d'aide financière : _____

TYPE D'ORGANISME

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Municipalité | <input type="checkbox"/> Coopérative |
| <input type="checkbox"/> MRC | <input type="checkbox"/> Conseil de bande Essipit |
| <input type="checkbox"/> OBNL | |
| <input type="checkbox"/> Organisme parapublic du secteur de la santé ou de l'éducation | |
| <input type="checkbox"/> Personne désirant démarrer un organisme ou initier un projet structurant | |

TERRITOIRE DESSERVI PAR L'ORGANISME

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Tadoussac | <input type="checkbox"/> Longue-Rive |
| <input type="checkbox"/> Sacré-Cœur | <input type="checkbox"/> Portneuf-sur-Mer |
| <input type="checkbox"/> Les Bergeronnes | <input type="checkbox"/> Forestville |
| <input type="checkbox"/> Les Escoumins | <input type="checkbox"/> Colombier |
| <input type="checkbox"/> Essipit | |

A) Présentation de l'organisme-promoteur

Présentez la mission, les domaines d'activités et les objectifs de l'organisme.

2. DESCRIPTION DU PROJET ET DE SON ENVIRONNEMENT

B) Mise en contexte de la problématique (Le « pourquoi »)

*Quel est l'élément déclencheur (le déclic, la problématique, l'opportunité) qui vous amène à vouloir réaliser ce projet ?
Expliquez en quoi votre projet répond à un besoin.*

C) Historique du projet (Le « avant »)

Y-a-t-il déjà eu des actions réalisées antérieurement, par votre organisme ou un organisme de la région, en lien avec ce projet? Si oui, veuillez les présenter.

D) Description du projet (Le « quoi »)

Quelles sont les activités de votre projet? Quel est votre calendrier de projet (étapes et échéances de réalisation du projet)? Où se déroulera-t-il?

E) Objectifs du projet (Le « but »)

Quels résultats visez-vous? Expliquez en quoi votre projet répond à une priorité locale ou régionale. Quels sont vos indicateurs de succès et les cibles à atteindre? Quel est l'impact souhaité par la réalisation de votre projet?

F) L'innovation en votre projet (Le « plus »)

Quel nouveau service créez-vous? Au final, en quoi votre projet se démarquera?

G) Durée totale du projet :

H) Date de début du projet :

3. DESCRIPTION DU CARACTÈRE STRUCTURANT

A) Aspect structurant de votre projet

(v) Cochez **TOUS** les choix se rapportant à votre projet.

Le projet a un effet structurant sur le développement du territoire, notamment parce qu'il :

- répond à un ou des besoins socioéconomiques identifiés par la localité
- obtient l'appui du milieu (démontre une occupation dynamique du territoire)
- démontre une viabilité au-delà de la période financée par le présent programme
- produit de nouveaux services ou encore accroît significativement les services existants
- est mobilisateur car il se réalise en concertation avec différents partenaires locaux (citoyens, élus, bénévoles, organismes etc.) et même régionaux. Il est à la base d'un processus de concertation, de partenariat et d'engagement

Participe à la croissance économique soit par :

- le développement social et culturel
- le développement durable (volet environnemental)
- la diversification économique et touristique
- la mise en valeur des potentiels du territoire
- la création d'emploi
- le maintien d'emploi

Présente des impacts significatifs et mesurables sur la communauté visée :

- augmenter la qualité de vie de la clientèle cible
- briser l'isolement
- créer un rapprochement entre les aînés et les jeunes
- favorise les saines habitudes de vie
- donne un vent de dynamisme (rayonne dans la localité et plus grand)
- met en commun des groupes d'utilisateurs, rassemble des activités et des services aux citoyens, touche plus d'un secteur économique, regroupe des ressources de la région ou de promoteurs

B) Impacts structurants de votre projet. Justifiez **TOUS** vos choix cochés de la question 3A.

C) Axes d'intervention de la prospective territoriale de la MRC de La Haute-Côte-Nord. (Les « enjeux »)

Votre projet répond-il à un ou plusieurs enjeux de développement territorial?

(v) Cochez **TOUS** les choix se rapportant à votre projet.

Contribuer à l'épanouissement social de la collectivité

- améliorer les services pour les clientèles fragilisées et en faciliter l'accès
- contribuer à assurer une occupation socioéconomique optimale de la Haute-Côte-Nord
- favoriser l'accès, le maintien et la création de services et d'activités pour les jeunes et les familles
- favoriser la participation et l'implication des citoyens dans le développement de la Haute-Côte-Nord
- sensibiliser la population à la persévérance et à la réussite scolaire

Développer une culture de collaboration et de concertation

- favoriser le réseautage d'affaires et la sous-traitance locale
- faciliter la mise en commun et le partage de ressources entre les entreprises, les organismes et les municipalités
- renforcer la cohésion et la synergie entre les organismes de développement
- sensibiliser les entrepreneurs aux bénéfices de travailler en concertation et d'assurer une transparence envers leurs parties prenantes

Favoriser l'attractivité de la Haute-Côte-Nord et le sentiment d'appartenance des citoyens

- développer un positionnement à valeur ajoutée de la Haute-Côte-Nord pour la rendre attrayante auprès des jeunes des promoteurs et des investisseurs
- renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et entrepreneurs envers la Haute-Côte-Nord
- soutenir les réseaux d'accueil et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants
- stimuler l'intérêt des jeunes à travailler et faire leur vie dans la Haute-Côte-Nord

Implanter une culture d'innovation et de formation continue

- ajuster l'offre de formation aux besoins des entreprises et en faire connaître les particularités
- renforcer la synergie entre les entreprises locales et le secteur de l'éducation et de la recherche
- soutenir le développement des entreprises dans leurs initiatives d'amélioration continue
- susciter l'intérêt des entrepreneurs et de la relève étudiante aux métiers axés sur les attraits et forces du milieu

Maximiser et mettre en valeur les richesses naturelles

- consolider les chaînes de transformation des filières bioalimentaires et forestières
- contribuer à maximiser et diversifier les ressources cultivées, produites et extraites dans la Haute-Côte-Nord
- faciliter l'accessibilité des richesses naturelles de la Haute-Côte-Nord aux entrepreneurs et promoteurs de la région
- favoriser la diversification et la consolidation des activités touristiques et récréotouristiques sur les quatre saisons
- mettre en place une approche afin de connaître et promouvoir les richesses naturelles de la Haute-Côte-Nord

Renforcer le tissu entrepreneurial

- bonifier les outils financiers et en faciliter l'accès pour la création et la croissance d'entreprise
- développer une culture entrepreneuriale dans la Haute-Côte-Nord
- développer une approche visant à faciliter l'accueil et la réalisation de projets majeurs
- mettre en place une approche d'accompagnement pour le transfert des entreprises et la préparation de la relève
- soutenir de manière personnalisée les promoteurs et entrepreneurs dans leurs projets de développement et de création d'entreprise
- soutenir la commercialisation des produits et services locaux

Justifiez votre réponse :

D) Démontrez comment le projet favorise la concertation avec différents partenaires du milieu. (Avec qui)

Qui vous apporte son soutien (technique ou financier)? Quelle est leur expertise dans ce domaine?

Expliquez leur collaboration au projet et la valeur de cette collaboration.

Veillez noter que :

Le bénévolat est comptabilisé selon un tarif horaire de 15 \$ l'heure. De plus, il est important de retrouver la main-d'œuvre bénévole dans le coût du projet ainsi que dans la partie du financement.

Les dépenses indiquées dans la liste ci-dessous sont **non admissibles** :

- la portion des taxes récupérables;
- les droits de mutation;
- les frais de contingence;
- les frais d'emprunt;
- les frais d'intérêts d'emprunt;
- toutes les dépenses réalisées avant l'autorisation du conseiller;
- les dépenses de fonctionnement non liées au projet réalisé dans le cadre de la PSPS;
- le financement du service de la dette, le remboursement des emprunts à venir ou le financement d'un projet déjà réalisé;
- les infrastructures, services, travaux ou opérations courantes normalement financés par les budgets municipaux ou des programmes gouvernementaux, notamment :
 - les infrastructures, services et travaux sur les sites d'enfouissement;
 - les infrastructures, services et travaux sur les sites de traitement des déchets;
 - les travaux ou opérations courantes liés aux travaux d'aqueduc et d'égout;
 - les travaux ou opérations courantes liés aux travaux de voirie;
 - les infrastructures et opérations courantes des services d'incendie et de sécurité.

Voici des exemples de dépenses **admissibles** :

- le traitement et le salaire des employés et stagiaires affectés spécifiquement à la réalisation du projet déposé dans le cadre de la PSPS, incluant les charges sociales de l'employeur et les avantages sociaux, à la condition que soit démontrée la nécessité d'ajout de ces ressources;
- les frais de gestion du projet jusqu'à un maximum de 10 % du coût du projet;
- les coûts d'honoraires professionnels;
- les dépenses en capital pour des biens tels que le terrain, la bâtisse, l'équipement, la machinerie, le matériel roulant, les frais d'incorporation et toute autre dépense de même nature;
- l'acquisition de technologies, logiciels ou progiciels, brevets et toute autre dépense de même nature;
- les autres coûts inhérents à l'élaboration et à la réalisation des projets;
- les dépenses admissibles sont calculées sur une base nette selon les modalités de remboursement des taxes (TPS et TVQ) de chaque organisme.

Pour maximiser les retombées du Fonds dans la région, le promoteur du projet doit s'engager à s'approvisionner auprès des entreprises de la Haute-Côte-Nord. Dans le cas contraire, le promoteur devra démontrer les motifs de ses achats à l'extérieur de la région.

B) Financement du projet

Veillez noter que :

- l'aide financière attribuée sera toujours en complément à d'autres sources de financement, c'est-à-dire que le demandeur devra combiner l'aide financière de la PSPS avec d'autres sources de financement. Dans les rares cas où cela semble impossible, il devra prouver avoir vérifié auprès de plusieurs autres possibilités de financement.
- le bénévolat est comptabilisé selon un tarif horaire de 15\$ l'heure. Aussi, il est important de retrouver la main-d'œuvre bénévole dans le coût du projet ainsi que dans la partie financement.
- la mise de fonds du promoteur est de 20 % minimum et peut se traduire en argent ainsi qu'en biens et services tant qu'un apport minimum de 10 % monétaire est respecté.
- l'aide gouvernementale ne peut pas dépasser 80 % du coût du projet.
- la portion récupérable des taxes n'est pas une source de financement recevable.

C) Indiquez les autres partenaires financiers qui ont été approchés ainsi que leurs motifs de refus.

Auprès de quelles organisations pertinentes avez-vous demandé du financement? Pour quels motifs n'y êtes-vous pas admissible? Attendez-vous des réponses à d'autres demandes de financement de partenaires en ce moment pour votre projet? Avec de meilleurs délais, quels fonds auraient pu être disponibles?

5. PROMOTION ET VISIBILITÉ DU PROJET

A) Décrivez votre stratégie promotionnelle en lien avec ce projet. (La « visibilité ») Comment ferez-vous la promotion de votre projet? Quels outils, moyens et médias comptez-vous utiliser pour faire connaître votre projet?

B) Décrivez comment vous comptez promouvoir la participation de la MRC à votre projet

Exemples :

- *Invitations aux activités de lancement, porte ouverte, etc.*
- *Publications dans les médias (identifier la page Facebook « Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord » sur vos activités ou publications Facebook reliées au projet financé)*
- *Ajouter le logo de la MRC sur les outils marketing, des publications*
- *Demander la bannière de la MRC lors d'événements*

6. PÉRENNITÉ DU PROJET, CRÉATION ET MAINTIEN D'EMPLOIS PRÉVU GRÂCE À CE PROJET

A) Identifiez les moyens élaborés pour assurer la viabilité à long terme du projet. (Le « futur »)

Quelles mesures sont envisagées afin d'assurer la continuité technique et financière du projet? Avez-vous des projets ou des phases de développement prévus?

B) Création ou maintien d'emplois prévus grâce au projet

TYPES D'EMPLOIS	PERMANENT	TEMPORAIRE OU SAISONNIER
Nouveaux emplois créés grâce au projet (en heures par personne)		
Emplois maintenus grâce au projet (en heures par personne)		

Documents essentiels à joindre à cette demande :

- Lettres d'appui de toutes les organisations qui soutiennent, appuient ou participent au projet;
- Deux soumissions pour chaque achat ou contrat de plus de 5 000 \$ (à moins de fournir une évaluation préliminaire d'un professionnel tiers dont l'expertise est reconnue par la MRC);
- Pièces justificatives;
- Résolution de l'organisme promoteur déléguant une personne ressource à contacter dans le cadre de la demande d'aide financière, autorisant un signataire et confirmant le montant de mise de fonds nécessaire;
- Démonstration de la conformité à la réglementation municipale, provinciale et fédérale;
- Copie de la charte de l'organisme;
- Copie des états financiers de la dernière année pour les organismes à but non lucratif (pas nécessaire pour les organismes de l'éducation, de la santé, les conseils de bande, les municipalités et la MRC);
- Autres, précisez : _____

7. ENGAGEMENT

Je, soussigné (e), _____ confirme que les renseignements fournis dans cette
(Nom en lettres moulées)
demande ainsi que les documents afférents sont complets et véridiques en tous points et je m'engage à fournir
au représentant de la MRC de La Haute-Côte-Nord toute l'information nécessaire à l'analyse du projet.

J'autorise la MRC de La Haute-Côte-Nord à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental, régional
et institution financière tous les renseignements présents dans cette demande d'aide financière pour avis de
conformité et avis sectoriel.

J'autorise la MRC de La Haute-Côte-Nord à communiquer avec les personnes ou organismes mentionnés dans le
projet ainsi qu'à obtenir des renseignements sur l'organisme promoteur auprès de divers agents de
renseignements.

Prendre note que le projet ne doit pas être débuté avant l'autorisation du conseiller. À cet effet, aucun coût ne
doit avoir été engagé.

Signature du promoteur

Date